



MUNICIPALITÉ DE
Notre-Dame-de-la-Merci

AVIS PUBLIC

Demandes de dérogation mineure

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de ladite municipalité qui aura lieu le 19 août 2024 à 19 heures, à la salle communautaire du Manoir de la Rivière Dufresne située au 1948, chemin Notre-Dame-de-la-Merci à Notre-Dame-de-la-Merci, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

➤ **Dérogation mineure #DM-2024-03 : Cadastre 6 052 467, Érablière O'Maple**

La nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont d'autoriser l'installation de deux conteneurs à l'utilisation de l'Érablière O'Maple situé sur le lot connu et désigné comme étant le lot 6 042 467 au cadastre du Québec.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, avant qu'il ne rende sa décision, en se présentant aux date, endroit et heure fixés pour la séance du conseil.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce 8ième jour du mois d'août deux mille vingt-quatre.

**Martine Bélanger, directrice générale et
Greffière-trésorière**